



## Appels malveillants reiteres et atteinte a ma vie privee

Par **mamour**, le **24/04/2009** à **11:58**

Bonjour,

j'espère que quelqu'un pourrai m'éclaircir les idées car mon histoire dépasse tous les films de fiction.

je raconte: je reçois régulièrement des appels malveillants sur mon tel fixe et portable, bien qu'ayant changé de numéro de mobile et ne l'ayant communiqué a personne j'ai continue a recevoir des appels dessus. Mon ami est également victime des appels a priori de la même personne. Cependant nous avons porté plainte et la police a fait une requêtes auprès des opérateurs téléphoniques, qui ont dévoiler les numéros des auteurs des coups de téléphones anonymes et les numéros sur le mobile de mon ami et étrangement c'est mon numéro de mobile qui apparait comme étant l'auteur des appels malveillants. Autrement dit, ce serai moi qui harçèlerai mon ami en cachant mon numéro, pourtant ce n'est absolument pas moi, comment peut on expliquer cela? est ce possible que quelqu'un d'autre utilise ma ligne? car je ne prête mon mobile a personne, quand a l'enquête sur les appels malveillant que je reçois, je n'ai pas encore de suite en précisant que lors de la réception d'un des appels malveillant sur mon mobile, c'est mon propre numéro qui apparaissait... j'étais très étonnée mais surtout inquiète quant a une possible usurpation de données personnelles. Je tiens également a rajouter qu'un inconnu s'introduit dans mon appartement régulièrement sans effraction et sans rien dérober, pourtant je n'ai jamais perdu mes clefs, personne n'a une copie de mes clefs et ces clefs ne sont pas reproductibles car sécurisées. J'ai porté plainte pour tous ces éléments mais j'avoue que je suis très très inquiète et que en plus d'être menacée on me soupçonne d'être l'auteur des appels malveillants sur le mobile de mon ami, je frôle la dépression mentale tellement cette histoire est incompréhensible pour moi. Quelqu'un aurai-il vécu une histoire similaire? et ainsi me donner des pistes d'actions? comment vous êtes vous en sortis? PLEASE HELP!!!

Merci d'avance.

Par **Visiteur**, le **25/04/2009** à **13:53**

bonjour,

a part faire appel à Ghostbusters, je ne vois pas grand chose !

ps : message perso à jill et sabrina .. si vous voyez charlie donnez lui le bonjour... signé Kelly....

Par **Patricia**, le **25/04/2009** à **17:04**

Bonsoir,

Après Charlie, recherchons Hercule Poirot ! ...

Lui seul n'est capable de résoudre une telle énigme et de retrouver son perturbateur.

N'êtes vous pas mamour, une ascendante d'Agatha Christie ?

Par **Marion2**, le **25/04/2009** à **17:16**

Bonsoir mamour,

Est ce que l'inconnu qui entre dans votre appartement le fait les soirs de pleine lune ?  
Ceci pourrait expliquer cela...

Par **mamour**, le **22/05/2009** à **21:46**

Suite des évènements: les appels malveillants se sont de plus en plus rapprochés et de plus accompagnés de SMS, j'ai donc demandé la résiliation de ma ligne téléphonique, qui s'est faite assez rapidement. Ma plainte a été classée sans suite et celle de mon ami évolue plutôt très vite... par conséquent dans le cadre de son enquête, j'ai été auditionné, mais pas seulement, j'ai été placée en garde à vue pendant 48h et réquisitionnée pour consulter un psychiatre car bien entendu les appels malveillants que mon ami reçoit viendraient de mon téléphone, (pas de clonage possible de la carte SIM et pas de piratage possible d'après les dires de la police) la liste des appels entrant l'aurai prouvé selon la police, je serai donc "complètement folle et schizophrène" selon la police. Le psy n'a décelé aucun trouble, ouf heureusement pour moi! ça aura été la cerise sur le gâteau...

Je suis retournée au commissariat de mon arrondissement et ils m'ont attesté qu'ils ne s'occupaient pas de ce type de problèmes et m'a orienté vers un autre département qui lui

même n'en sait rien et ne peut rien faire, les associations de consommateurs ne seraient pas compétent non plus, ni même l'association d'aide aux victimes, alors forcément je suis complètement perdu, je ne vois plus mon ami et je n'ai pas de nouvelles non plus car il pense certainement que c'est réellement moi l'auteur de ces faits étant donné que tout cela s'expliquerait techniquement, pourtant je n'ai jamais fait une chose pareil et encore moins eu l'intention de le faire, surtout que l'on avait aucun problème tous les deux. Je reviens donc vers vous afin d'avoir des conseils, que dois je faire pour me défendre face à cela, comment peut on retrouver la personne responsable de cela.

je vous en prie aidez moi, j'ai perdu 5 kg en 1 semaine, je ne dors plus, ne mange plus, j'ai très peur, je suis triste et angoissée, car je ne sais pas quoi faire mes parents sont également très inquiets et ma maman est malade.

Merçi d'avance

Par **Grompere**, le **03/06/2009 à 09:42**

Bonjour..

Il semble que l'on puisse prendre le contrôle d'un GSM à l'insu de son propriétaire:

[http://www.espion-on-line.com/GSM\\_espion.htm](http://www.espion-on-line.com/GSM_espion.htm)

Mais un expert devrait pouvoir retrouver des traces du logiciel dans le portable..

En espérant que ce lien vous aide..